

Éduquer contre le racisme

(dossier mis en ligne le 20 mars 2000)

- Un exercice difficile
- [Questions à Jacqueline Costa-Lascoux](#)
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- [Ressources](#)

Le sondage de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), publié le 16 mars 2000, révélant une augmentation des attitudes racistes et xénophobes, la résurgence en Autriche d'un parti xénophobe, les scènes de ratonnade en Andalousie, sans oublier l'audience encore récente du Front national le rappellent avec insistance : le combat contre le racisme n'est jamais gagné. Les enseignants le savent bien qui n'ont, paraît-il, jamais été si nombreux à se mobiliser autour de la Semaine d'éducation contre le racisme (du 20 au 25 mars 2000). Il n'empêche qu'éduquer contre le racisme est un exercice difficile auquel le présent dossier voudrait apporter sa contribution à travers les réponses éclairantes de Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS, quelques propositions d'activités en classe et un choix de ressources sur tout support.

Un exercice difficile

Que l'école ait en charge d'éduquer contre le racisme semble aller de soi. Difficile en effet d'imaginer une éducation civique qui ne prendrait pas en compte un phénomène menaçant la citoyenneté comme la démocratie. Pour autant, l'exercice, lui, ne va pas de soi. Tout d'abord parce que le racisme ne revêt pas une seule forme et que les discours qui lui sont opposés sont, eux aussi, multiples. Aujourd'hui, les sociologues parlent davantage d'un « néoracisme » qui s'est déplacé sur le terrain de la culture et de la religion, retournant l'argument du respect de la diversité culturelle pour revendiquer une identité culturelle déterminée une fois pour toutes. Attitude



© BASE LINE

qui conduit tout droit au repli et au rejet...

Autant dire que, pour le combattre, les cartes de la morale comme de la science ne sont plus efficaces. Faut-il dès lors en appeler à la richesse du multiculturalisme ou bien à l'unité du genre humain ?

Peut-on condamner un comportement sans stigmatiser des personnes, nouvelle source d'exclusion ? Interrogations parmi beaucoup d'autres... qui rendent délicat le combat contre le racisme. Sans compter que celui-ci renvoie aussi à la part intime de chacun, à notre rapport à l'autre, touche à nos peurs, nos frustrations. Heureusement, il y a déjà des faits simples à rappeler.

On peut aussi ne plus être raciste lorsqu'on l'a été

Par exemple, si tant de jeunes noirs américains sont bons au basket, ce n'est nullement grâce à une supposée prédisposition génétique, comme le rappelle Dominique Schnapper (dans « Questionner le racisme », page 21), mais par un phénomène social. Le basket est un sport peu onéreux, que l'on peut pratiquer dans la rue, ce qui le rend accessible à une population dont le niveau de vie est souvent inférieur à celui des autres Américains. Il est également un moyen efficace de promotion sociale. D'où son succès auprès des Afro-Américains. Il y a aussi à montrer, exemples historiques à l'appui, comment le racisme est incompatible avec l'exercice des droits et des libertés. À démontrer le mécanisme si grossier du racisme qui généralise (« Tous les... sont des... ») et fige, refusant toute possibilité d'évolution. Il y a encore à s'appuyer sur le fait que les enfants ne sont nullement racistes et que l'école est l'un des rares lieux où se côtoient, échangent, apprennent à se connaître des jeunes de toutes les origines. Rappelons la formule célèbre « On ne naît pas raciste, on le devient », à laquelle Pierre-André Taguieff (dans « Le Racisme », page 88) ajoute fort à propos « et on peut aussi ne plus l'être, lorsqu'on l'a été ». Question d'éducation... toujours à recommencer.

I.S.

- Un exercice difficile
- [Questions à Jacqueline Costa-Lascoux](#)
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- [Ressources](#)

<http://www.cndp.fr/actualites/question/eduquer/accueil.htm>

Éduquer contre le racisme

(dossier mis en ligne le 20 mars 2000)

- Un exercice difficile
- [Questions à Jacqueline Costa-Lascoux](#)
- [Thèmes d'activités en classe](#)

Le sondage de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), publié le 16 mars 2000, révélant une augmentation des attitudes racistes et xénophobes, la résurgence en Autriche d'un parti xénophobe, les scènes de ratonnade en Andalousie, sans oublier l'audience encore récente du Front national le

rappellent avec insistance : le combat contre le racisme n'est jamais gagné. Les enseignants le savent bien qui n'ont, paraît-il, jamais été si nombreux à se mobiliser autour de la Semaine d'éducation contre le racisme (du 20 au 25 mars 2000). Il n'empêche qu'éduquer contre le racisme est un exercice difficile auquel le présent dossier voudrait apporter sa contribution à travers les réponses éclairantes de Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS, quelques propositions d'activités en classe et un choix de ressources sur tout support.

Un exercice difficile

Que l'école ait en charge d'éduquer contre le racisme semble aller de soi. Difficile en effet d'imaginer une éducation civique qui ne prendrait pas en compte un phénomène menaçant la citoyenneté comme la démocratie. Pour autant, l'exercice, lui, ne va pas de soi. Tout d'abord parce que le racisme ne revêt pas une seule forme et que les discours qui lui sont opposés sont, eux aussi, multiples. Aujourd'hui, les sociologues parlent davantage d'un « néoracisme » qui s'est déplacé sur le terrain de la culture et de la religion, retournant l'argument du respect de la diversité culturelle pour revendiquer une identité culturelle déterminée une fois pour toutes. Attitude qui conduit tout droit au repli et au rejet... Autant dire que, pour le combattre, les cartes de la morale comme de la science ne sont plus efficaces. Faut-il dès lors en appeler à la richesse du multiculturalisme ou bien à l'unité du genre



© BASE LINE

humain ?

Peut-on condamner un comportement sans stigmatiser des personnes, nouvelle source d'exclusion ? Interrogations parmi beaucoup d'autres... qui rendent délicat le combat contre le racisme. Sans compter que celui-ci renvoie aussi à la part intime de chacun, à notre rapport à l'autre, touche à nos peurs, nos frustrations. Heureusement, il y a déjà des faits simples à rappeler.

On peut aussi ne plus être raciste lorsqu'on l'a été

Par exemple, si tant de jeunes noirs américains sont bons au basket, ce n'est nullement grâce à une supposée prédisposition génétique, comme le rappelle Dominique Schnapper (dans « Questionner le racisme », page 21), mais par un phénomène social. Le basket est un sport peu onéreux, que l'on peut pratiquer dans la rue, ce qui le rend accessible à une population dont le niveau de vie est souvent inférieur à celui des autres Américains. Il est également un moyen efficace de promotion sociale. D'où son succès auprès des Afro-Américains. Il y a aussi à montrer, exemples historiques à l'appui, comment le racisme est incompatible avec l'exercice des droits et des libertés. À démonter le mécanisme si grossier du racisme qui généralise (« Tous les... sont des... ») et fige, refusant toute possibilité d'évolution. Il y a encore à s'appuyer sur le fait que les enfants ne sont nullement racistes et que l'école est l'un des rares lieux où se côtoient, échangent, apprennent à se connaître des jeunes de toutes les origines. Rappelons la formule célèbre « On ne naît pas raciste, on le devient », à laquelle Pierre-André Taguieff (dans « Le Racisme », page 88) ajoute fort à propos « et on peut aussi ne plus l'être, lorsqu'on l'a été ». Question d'éducation... toujours à recommencer.

I.S.

- Un exercice difficile
- [Questions à Jacqueline Costa-Lascoux](#)
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- [Ressources](#)

Éduquer contre le racisme

- [Un exercice difficile](#)
- Questions à Jacqueline Costa-Lascoux
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- [Ressources](#)

Questions à Jacqueline Costa-Lascoux

Directrice de recherche au CNRS (intégration, discrimination, laïcité, citoyenneté) - Cévipof (Centre d'étude de la vie politique française), Paris.

Depuis quelques années, à l'école comme dans la société, différents discours contre le racisme se sont succédé, voire superposés. Y en a-t-il un qui vous semble prévaloir aujourd'hui ?

Actuellement, on assiste à un certain effacement du discours des généticiens au profit des discours des philosophes et des sociologues qui valorisent la diversité culturelle, présentée comme une richesse, un apport au développement de la démocratie. Par ailleurs, tout le monde a désormais compris l'inefficacité, voire le caractère contre-productif, d'un discours purement moralisateur et incantatoire contre le racisme.

Quant à l'explication qui lie racisme et exclusion,

elle est moins présente, car l'observation quotidienne montre que les gens exclus sont parfois autant victimes qu'auteurs de racisme.

Ainsi, on observe, dans les « quartiers sensibles », des manifestations violentes de racisme entre les jeunes eux-mêmes et entre les « communautés ».

Si la situation socio-économique favorise les processus de discrimination, le racisme est un phénomène plus complexe que le produit des inégalités sociales.

En quoi réside cette complexité du racisme ?

La logique du « bouc émissaire » est une logique atemporelle, mais les « cibles » du racisme sont variables selon les circonstances et les époques. Ainsi, le racisme ne se réduit pas à un face-à-face de la société française avec « ses immigrés ». La société française est, elle-même, hétérogène et nombre d'« immigrés » victimes de racisme sont déjà français. On constate aussi que des étudiants d'origine étrangère peuvent être en butte au racisme. Le niveau d'instruction ne met pas à l'abri des injures et des actes de discrimination.

D'autre part, on connaît bien les mécanismes de victimisation qui conduisent à se revendiquer comme victime du racisme : « Un professeur met une mauvaise note, il est raciste ; une fille ne veut pas sortir avec moi, elle est raciste... ». Cela conduit à une banalisation de l'expression raciste. S'il n'y a plus guère de personnes qui professent ouvertement des idéologies racistes, en revanche, les réactions de rejet au quotidien se développent. C'est le racisme banal, le populisme qui se répandent le plus communément aujourd'hui. Et beaucoup se justifient par l'idée que « les plus racistes, ce sont les autres ». Les processus sont complexes et évoluent rapidement dans leur expression. On ne peut donc plus se permettre des discours réducteurs.

D'où la difficulté d'en parler, notamment à l'école ?

La lutte contre les discriminations, dont le racisme est l'une des formes, fait partie intégrante de l'éducation du futur citoyen. Dans ce cadre, l'école républicaine a pour tâche de rappeler les valeurs fondatrices, d'apporter des éléments d'explication, d'analyse, d'argumentation, de rappeler les droits fondamentaux.

La plus grande difficulté est que l'école, elle-même, « Les problèmes de violence



est un lieu où se vivent des situations de discrimination. Ainsi les problèmes de violence sont-ils très liés à des sentiments d'injustice, d'humiliation, d'irrespect, que les élèves disent ressentir. Il faut alors analyser, voir comment on entre dans une surenchère de comportements discriminatoires.

sont très liés à des sentiments d'injustice, d'humiliation, d'irrespect... »

N'est-ce pas conférer à l'école une dimension citoyenne qu'elle n'a pas forcément ?

Il faudrait que l'école se conçoive comme une petite « Cité » avec un grand « C », comme un établissement démocratique où le jeune apprend les droits de l'homme et la démocratie. C'est la mission fondamentale de l'école que d'enseigner à l'élève à devenir un citoyen responsable et respectueux de la dignité de ses concitoyens. En cela, l'école a devant elle un énorme chantier.

Comment cette éducation à la démocratie peut-elle prendre corps ?

Par l'instauration d'un parcours civique, de la maternelle au baccalauréat. Ce parcours pourrait s'élaborer autour de la réflexion sur les valeurs, la mise en relation de ces dernières avec les savoirs et les pratiques, la mise en place de modes de participation de tous, élèves compris, à la vie de la communauté éducative. En fait, il faudrait retrouver le sens de l'école à partir de certains principes : l'égalité des élèves, la lutte contre les discriminations, la liberté d'expression, le respect d'autrui, la laïcité.

Ainsi, dans l'éducation contre le racisme, chaque enseignant est partie prenante. Le professeur de français dispose de textes littéraires, le professeur de mathématiques peut enseigner qu'égalité n'est pas similitude, celui de biologie que la couleur de la peau n'est pas un critère très pertinent de classification. Enfin, chaque projet d'établissement devrait posséder un volet « démocratie » pouvant revêtir de multiples formes d'échanges linguistiques, d'expression artistique, de débats...

Alors, la Semaine contre le racisme apparaîtrait comme un moment de consécration des actions menées et non pas comme une simple pause dans le calendrier des activités scolaires.

« Mettre en place des modes de participation de tous, élèves compris, à la vie de la communauté éducative. »



Et que devient le cours d'éducation civique en tant que tel ?

Il reste le lieu privilégié pour analyser le racisme comme phénomène historique, pour montrer les conséquences des idéologies racistes, aborder les différentes formes d'expression du racisme, étudier les prises de position des grandes figures de la lutte contre le racisme, la chronologie de la conquête des libertés... Ces éléments de connaissance seront reliés aux actions menées par les élèves. Quant aux moyens, ils peuvent être développés par des partenariats avec les associations. La participation à des campagnes de sensibilisation, à des expositions, à des spectacles complète les études de cas faites en classe.

Devant les dangers de stigmatisation, voire de victimisation, ne peut-il se révéler délicat pour des enseignants ayant devant eux des élèves d'origine immigrée de parler du racisme ?

Certains enseignants savent traiter de ces questions sans heurter les élèves. Pour ceux qui seraient moins à l'aise, le rôle de la communauté éducative est essentiel. Un travail collectif est toujours moins traumatisant. Autre possibilité : solliciter des intervenants extérieurs. Pourquoi ne pas faire venir un juriste, un biologiste, un écrivain, un témoin des combats de la Résistance ? Inviter l'assistant d'anglais à évoquer la situation des minorités ethniques en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada... Il est loisible aussi d'organiser des échanges avec des élèves d'un autre établissement. Je milite beaucoup pour les échanges entre établissements du centre-ville et de la banlieue et avec ceux de pays étrangers.

À ce propos, que pensez-vous de la décision de certains établissements en France et en Belgique de suspendre leurs échanges avec des élèves autrichiens ?

Je trouve cela regrettable car les élèves ne sont pas responsables des résultats électoraux de leur pays. Lutter contre le racisme c'est échanger, exprimer sa solidarité, sa fraternité, et non pas exclure, fermer les portes, stigmatiser en retour. Avec les élèves, il faut



Manifestation anti Haider à

commencer par démonter le mécanisme simpliste du racisme, qui globalise pour déprécier et qui introduit une rupture dans la communication selon la logique d'affrontement du « eux et nous ».

Vienne
« Je trouve regrettable que l'on suspende les échanges avec les élèves autrichiens ».

Éduquer contre le racisme demande aussi de s'appuyer sur des faits. L'actualité, les élections en Autriche ou les récents événements d'Andalousie, par exemple, peut-elle servir de support ?

Je suis tout à fait favorable à l'analyse de faits de l'actualité, mais en parlant du traitement de l'information, en procédant à une étude critique du rôle des médias. C'est aussi l'occasion d'une approche interdisciplinaire. Concernant les actes racistes contre des ouvriers marocains en Andalousie, par exemple, le professeur d'espagnol peut montrer comment les journaux espagnols ont traité la question ; le professeur d'histoire-géographie peut situer le contexte et celui de SES, aborder l'origine économique et sociale des troubles xénophobes. Une comparaison peut être faite avec des événements pris dans l'histoire et dans d'autres pays.

Pensez-vous que l'école en tant qu'institution puisse valoriser auprès des élèves le fait qu'elle est, de par sa fonction intégratrice, l'un des premiers remparts contre le racisme ?

Elle ne serait pas crédible si elle se contentait de transmettre des savoirs disciplinaires. Mais sa mission intégratrice se heurte aux disparités entre établissements scolaires, entre filières. Les orientations sélectives, l'apparition de classes que certains qualifient d'« ethniques » en sont des signes préoccupants. Ce n'est pas là, bien sûr, le résultat d'une volonté délibérée de l'école, mais la conséquence de l'ethnisation de certains quartiers. Se cacher derrière un discours républicain purement formel risque alors d'engendrer des effets pervers. Or l'exemplarité de l'institution est la meilleure leçon de liberté et d'égalité qui puisse être donnée contre le racisme. Enseigner l'éducation civique et faire de nos écoles des lieux d'apprentissage de la démocratie sont les moyens les plus efficaces pour combattre les discriminations.

Propos recueillis par Isabelle Sébert

- [Un exercice difficile](#)
- Questions à Jacqueline Costa-Lascoux
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- [Ressources](#)

Sur le Net

Incontournable

L'espace de la commission européenne [Contre le](#)

[racisme et l'intolérance](#) est une mine pour les enseignants et les élèves. Voir, notamment, la rubrique « Publications » et « Matériel pédagogique ».

Sur le site du Conseil de l'Europe www.coe.int/

Complet

Le site québécois « Ensemble contre le racisme » s'avère très complet sur la question, avec des définitions, un lexique, un dossier sur l'éducation interculturelle, une filmographie et une bibliographie.

[Web](#) www.antiracisme.org/

Suivez le guide

Le CDDP de Savoie explique en un court texte comment « [Choisir des ressources documentaires en ligne](#) » à partir du thème du racisme. Avec une sélection de sites. Sur le site de l'académie de Grenoble www.ac-grenoble.fr/

Connaître les lois

L'évolution des [lois françaises antiracistes](#). Pour tout savoir sur le délit et les peines encourues.

Sur le site du ministère de la Justice www.justice.gouv.fr/

Textes fondamentaux

Les [textes fondamentaux](#) : celui de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ainsi que celui de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Sur le site de la Ligue des droits de l'Homme www.ldh-france.asso.fr/

À l'école

L'école primaire de Choley (Meurthe-et-Moselle) a ouvert [le débat](#) sur le racisme. Textes courts sur la différence et le racisme à travers l'histoire, un « jeu des mots ».

Sur le site de l'académie de Nancy-Metz www.ac-nancy-metz.fr/

Écrire

Les élèves peuvent écrire des textes pour « [L'Arc-en-ciel](#) », le journal des jeunes contre le racisme.

Sur le site du MRAP www.mrap-arcenciel.net/

Débattre

« Contre le racisme, comment lutter contre ce fléau », [le débat](#) est ouvert. Des centaines de contributions d'enfants des différents pays de la francophonie.

Sur le site www.momes.net/

Des lycéens plaident

Lire [la plaidoirie](#) de Rachid Aafir, Mohamed Belaarbi et Nourddine El Akri, élèves au lycée Claude-de-France à Romorantin-Lanthenay, qui a reçu le premier prix du Concours Lycéen 2001 des droits de l'Homme. Sous le titre « Un délit ordinaire », ils y

dénoncent la discrimination à l'entrée des boîtes de nuit.

Sur le site du Mémorial de Caen www.memorial-caen.fr/

Appeler et s'informer

Le site du 114, numéro d'appel gratuit de lutte contre les discriminations raciales, est animé par le Groupe d'études et de lutte contre les discriminations. On y trouve des fiches pratiques, des ressources et un carnet d'adresses.

[Web www.le114.com/](http://www.le114.com/)

SOS racisme et éducation

SOS racisme a sa page [Éducation](#).

Textes et articles sur « Le nouveau visage du racisme », « Qu'est-ce qu'être Français », « Petites histoires de discrimination ».

Sur le site de SOS Racisme www.sos-racisme.org/



Ouvrages

Pour l'enseignant

La France aux Français ? Chiche. Malek Boutih. Éditions Mille et une Nuits. 2001. 8,99 EUR (58,97 F).

Contre l'idée de communautarisme, le président de SOS Racisme défend la voie de l'intégration par le rappel des principes républicains.

Questionner le racisme. Dominique Schnapper, Sylvain Allemand. Gallimard Éducation (coll. Le Forum). 2000. 6,10 EUR (40 F).

Le racisme aujourd'hui. Ses liens avec la modernité, la citoyenneté. Avec une précieuse anthologie de textes.

Littérature de jeunesse et intégration. TDC, n°784. Novembre 1999. CNDP. 3,81 EUR (25 F).

Les difficultés et les réussites de l'intégration à travers les romans pour la jeunesse.

Le Racisme, une introduction. Michel Wieviorka. La Découverte, 1998. (coll. La Découverte Poche). 7,47 EUR (49 F).

Les questions suscitées par le racisme contemporain qui s'appuie de plus en plus sur les notions de « différence » et d'incompatibilité des cultures.

Savoir vivre ensemble. Charles Rojzman, Sophie Pillods. Syros, 1998. (coll. Alternatives sociales). 19 EUR (125 F).

Agir autrement contre le racisme et la violence. Une approche fondée sur une expérience de terrain

dans des quartiers en difficulté.

Le Racisme. Pierre-André Taguieff. Flammarion. 1997 (coll. Dominos). 6,25 EUR (41 F).
L'histoire des théories racistes, la définition et l'analyse des différentes formes de l'antiracisme.

Le Racisme, les avatars d'une idée fausse. *TDC*, n° 744. Novembre 1997. CNDP. 3,81 EUR (25 F).
Le point sur la question, des repères et un choix de textes à étudier avec les élèves.

L'Antiracisme à l'école : sortir des incantations rituelles. Article de Jean-Paul Tauvel. *Migrants Formation*, n° 109. Juin 1997. CNDP.
Les difficultés d'une éducation contre le racisme et les différents discours tenus sur le racisme à l'école.
[Lire l'article](#) (PDF, 54 ko)

Le Racisme. Jacques Tarnero. Milan. 1995 (coll. Les Essentiels). 3,81 EUR (25 F).
Présentée par doubles pages, une approche succincte mais bien documentée de la question du racisme.

Éducation contre le racisme et la xénophobie.
Outils pédagogiques. La Case, centre de documentation sur la solidarité internationale du Val-d'Oise. 1998. 3,05 EUR (20 F).
La Case, BP 106, 1, rue Jean-Bullant, 95400 Villiers-le-Bel
Tél. 01 39 92 57 32
[Mél](mailto:Mel@globenet.org) [lacase@globenet.org](mailto:Mel@globenet.org)
Quatre-vingts références de documents et d'outils pédagogiques (dossiers, revues, ouvrages, vidéos, mallettes, expositions, etc.).
[Voir également](#) la base de données (rubrique « Documentation ») sur le site www.lacase.org/

Consulter

Cinquante titres sur l'éducation aux droits de l'Homme et la lutte contre le racisme. *Choisir*, supplément n° 21, février 1997.
[Consulter](#) ce supplément (PDF, 508 ko)

Base de données documentaires. Ville-École-Intégration. CNDP.
Pour lire des notices sur la majorité des ouvrages indiqués dans la présente sélection et élargir la recherche.
[Consulter](#) la base de données

Activités pédagogiques

Regards pluriels. Trente-huit activités pédagogiques sur les préjugés, la discrimination, le racisme et l'exclusion. Orcades. Toit du Monde.

1993. 14 EUR (92 F).

Orcades : 12, rue des Carmélites, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 41 49 11

Des activités éducatives simples pour tout niveau à partir d'études de comportements, d'événements historiques, de textes, de jeux de rôle.

Avec les élèves

Chanter contre le racisme. Livre-CD. Éditions Mango Jeunesse. 2002. 23 EUR (150 F).

Dix-huit chansons d'artistes qui ont sensibilisé le public sur le thème du racisme (« Né quelque part » de Maxime Leforestier ; « Lily » de Pierre Perret ; « Voilà Voilà » de Rachid Taha ; « Clandestino » de Manu Chao ; « Mélangeons-nous » de Princesse Érika, entre autres). Une belle initiative.

À partir de 8 ans.

Ami ! Ami ?. Chris Raschka. La Joie de lire. 1999. 12,96 EUR (85 F).

Une succession de séquences, à la manière d'un dessin animé, qui expriment l'amitié et la fraternité au-delà de toutes les différences.

À partir de 7 ans.

Le Chat Tigali. Didier Daeninckx. Syros (coll. Mini souris noire). 1997. 5,34 EUR (35 F).

Un chat de Kabylie est victime de la haine raciste.

À partir de 8 ans.

À noter : un cahier citoyen accompagne le livre avec des exercices pour les classes de CE et CM1. Il s'agit de *Intolérance* de Emmanuel Lardy (Syros, 1998, 10 EUR, 65 F).

Café au lait et pain aux raisins. Carolin Philipps. Père Castor-Flammarion (coll. Castor poche). 1999. 4,90 EUR (32 F).

Sammy, 10 ans, est né en Allemagne de parents noirs immigrés. Un soir, il est en butte à une agression raciste.

À partir de 10 ans.

Le Puits. Mildred Taylor. Père Castor-Flammarion (coll. Castor poche). 1997. 3,50 EUR (23 F).

1910, dans le Sud américain, la sécheresse a tari tous les puits sauf celui de la famille Logan, fermiers noirs aisés.

À partir de 11 ans.

Le Petit Livre pour dire non à l'intolérance et au racisme. Florence Dutheil. Bayard (coll. Les petits livres pour dire non). 1999. 2,30 EUR (15 F).

Pour apprendre à accepter les autres comme ils sont.

À partir de 6 ans.

L'Intégration. Céline Braconnier. Gallimard

Jeunesse (coll. Citoyens en herbe). 2000. 7,45 EUR (49 F).

À travers la correspondance de deux amis, les réponses à leurs questions sur l'immigration, le racisme, la citoyenneté.

À partir de 8 ans.

Le Racisme expliqué à ma fille. Tahar Ben Jelloun. Seuil. 1998 (nouvelle édition avec les commentaires des enfants). 5,95 EUR (39 F).
Le dialogue à bâtons rompus de l'écrivain avec sa fille sur la question du racisme.
À partir de 9 ans.

Le Grand Livre contre le racisme. Sous la direction d'Alain Serres. Rue du Monde. 1999. 19,80vEUR (130 F).
Approche historique, sociologique, scientifique. Textes, témoignages, photos. Déjà une référence.
À partir de 9 ans.

Savoir faire face au racisme. Emmanuel Vaillant. Éditions Milan (coll. Les Essentiels, Milan Junior). 2000. 3,81 EUR (25 F).
En quelques chapitres, l'essentiel des arguments pour pouvoir lutter contre le racisme.
Dès 9 ans.



Multimédia

Vidéos

Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au quotidien. Douze courts-métrages. 65 min. Dire et faire contre le racisme. 2001. Vente 48,37 EUR (317 F) ou location.

Douze réalisateurs, parmi lesquels Yamina Benguigui, Christophe Otzenberger, Vincent Lindon et Xavier Durringer, ont filmé douze histoires de racisme ordinaire à partir de scénarios écrits par des jeunes de quinze à vingt-cinq ans.

Pour réfléchir et débattre.

[En savoir plus](#) sur le site de l'association Dire et faire contre le racisme <http://membres.lycos.fr/dfcr/>

Lire le [dossier pédagogique](#) dans Télédoc.

L'Esprit des lois III. (*Contre le racisme, Tricher n'est pas jouer, Quel avenir pour les OGM ?*). Galilée. 3 x 13 min. CNDP. 2000. 002 K3009. 14,50 EUR (95,11 F).

Le développement de l'arsenal juridique depuis 1945. L'insuffisance de la loi pour éradiquer le racisme.

[Commander](#), lire la notice détaillée, voir des

extraits.

Objectif plein sud n° 9. Danièle Sené, Eric Dazin.
Orchidées, 1998. VHS : 52 min. 15,24 EUR (100 F).
Orchidées, 2, rue Pierre-Curie, 94200 Ivry-sur-Seine
Tél. 01 45 83 61 79

En collaboration avec le MRAP, quatre sujets abordés dont « 150 ans après l'abolition de l'esclavage », « Le racisme dans le monde du travail » et « L'école face au racisme », réalisés à l'occasion de la Semaine d'éducation contre le racisme de 1998.

Cédérom

Ensemble contre le racisme, pour une Europe solidaire. Coédition Céméa/France Libertés, 1998.
29,70 EUR (195 F).

Céméa, 24, rue Marc-Seguin, 75883 Paris cedex 18
Tél. 01 53 26 24 24 - fax 01 53 26 24 19

[En savoir plus](http://www.cemea.asso.fr/) sur le site www.cemea.asso.fr/

Textes législatifs, découverte de cas concrets. Fait partie d'une valise pédagogique contenant un livret, un film et des fiches d'activités.

Expositions

Toute la France. « Histoire de l'immigration au 20^e siècle ». Ligue de l'enseignement.

Achat (152,45 EUR F + frais de port) auprès de Nathalie Cojan, service culturel, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

Tél. 01 43 58 97 86.

Vingt panneaux en couleurs sur l'histoire de l'immigration et ses apports culturels. Avec brochures explicatives et films vidéo.

Mille milliards de races. Forum des Sciences, centre François-Mitterrand, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Tél . 03 20 19 36 00 - Fax 03 20 19 36 01.

Location (la semaine) : 274 EUR (335 EUR hors Nord-Pas-de-Calais).

Vingt-neuf panneaux et onze boîtes de fiches pour interroger les rapports entre racisme et science.

À partir de 15 ans.

- [Un exercice difficile](#)
- [Questions à Jacqueline](#)
- [Costa-Lascoux](#)
- [Thèmes d'activités en classe](#)
- Ressources

Associations

Pour organiser un débat ou une conférence dans son établissement scolaire, élaborer un projet, on



peut faire appel à des intervenants de diverses associations. Certaines (MRAP, Ligue de l'enseignement, SOS Racisme) proposent aussi du matériel pédagogique.

Clubs Unesco. 2, rue Lapeyrère, 75018 Paris.
Tél. 01 42 58 68 06.

Pour l'Île-de-France, contacter Malik Djeghzi.
Tél. 01 43 36 99 93

[Mél](mailto:malik.clubs.unesco@wanadoo.fr) malik.clubs.unesco@wanadoo.fr

[Web](http://www.clubs-unesco.asso.fr) www.clubs-unesco.asso.fr

Ligue des droits de l'Homme. 138, rue Marcadet, 75018 Paris.

Tél. 01 56 55 51 00 - fax 01 42 55 51 21

[Mél](mailto:ldh@wanadoo.fr) ldh@wanadoo.fr

[Web](http://www.ldh-france.asso.fr/) www.ldh-france.asso.fr/

En régions, contacter les sections locales.

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Secteur éducation, 43, boulevard Magenta, 75010 Paris.

Tél. 01 53 38 99 99 (Alain Pelé)

[Web](http://www.mrap.asso.fr/) www.mrap.asso.fr/

SOS Racisme. 28, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris.

Tél. 01 53 24 67 67 - fax 01 40 22 04 02

[Web](http://www.sos-racisme.org/) www.sos-racisme.org/

LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

Tél 01 45 08 08 08-Fax 01 45 08 18 18

[Web](http://www.Licra.org/) www.Licra.org/

En régions, contacter les sections.

Ligue de l'enseignement. 3, rue Récamier, 75007 Paris

Tél. 01 43 58 97 08-Fax 01 43 58 97 02

[Web](http://www.laligue.org/) www.laligue.org/

En régions contacter les FOL (Fédération des œuvres laïques).

Le mot " racisme " est absent des programmes de l'école primaire. Cela ne veut bien sûr pas dire que l'enseignement contre le racisme est exclu de l'école : la société attend au contraire de l'école qu'elle prenne en charge dès le plus jeune âge cette difficile question. La semaine d'éducation contre le racisme est connue de tous les enseignants. Mais tout montre la difficulté qu'il y a à pratiquer un enseignement efficace contre le racisme, ou pour reprendre une terminologie qui n'a rien d'une simple subtilité sémantique, l'enseignement à " l'antiracisme " ou au " non racisme "

En fait la question du racisme est tellement liée à la société qu'elle ne sera jamais une " matière " comme une autre. Il n'y a pas que les programmes officiels pour faire l'impasse sur la question. On préfère l'enseignement sur la tolérance, la citoyenneté, le " vivre ensemble ". Ce n'est pas une façon de botter en touche : l'école a plus vocation à enseigner des valeurs humanistes que la négation des valeurs.



La difficulté des enseignants à aborder la question apparaît dans la longue étude menée par Jean-Paul Tauvel sur les différentes approches pédagogiques mises en œuvre. Il en distingue six : l'approche républicaine originelle qui, ne reconnaissant à l'école que des élèves, ne sait comment assumer la distinction entre les enfants.

L'approche moralisante qui risque toujours de verser dans le manichéisme. L'approche rationaliste qui privilégie l'enseignement scientifique et philosophique. L'approche psychologisante des anglo-saxons. L'approche transversale qui n'aborde jamais de front le racisme et enfin, l'éducation à la citoyenneté qui insiste sur les droits et les devoirs. Chaque approche est datée, elle a ses avantages et ses inconvénients, et les approches peuvent bien sûr se croiser. Mais chacune laisse l'enseignant un peu insatisfait.

C'est bien qu'en la matière, les choses ne vont pas de soi. Le reportage que nous avons conduit dans une école parisienne semble rendre la question plus abordable, parce qu'elle touche directement au réel. Un ancien déporté, Maurice Cling, va en effet témoigner devant les enfants de sa vie en tant que juif sous l'occupation, de son arrestation dans son école et de sa déportation à Auschwitz dont il sera le seul membre de sa famille à revenir. Il s'agit là d'un témoignage d'une telle force, qu'il laisse les enfants sans voix. Mais il faut encore que l'enseignant montre qu'il ne s'agit pas que du passé. Il doit aussi rappeler qu'aujourd'hui la loi condamne les délits racistes.

Les enseignants s'intéressent d'autant plus à la question du racisme que la société, et donc les classes, y sont confrontés concrètement. En général les enfants sont réceptifs à ces questions. A Vesoul, les enseignantes de la maternelle Saint-Exupéry ont mis sur pied un projet sur trois ans axé sur la citoyenneté. " *Accueillir l'autre, l'entraide, la solidarité, les droits de l'enfant* " sont quelques unes des " *valeurs abordées* " lors de débat autour de livres. " *Les enfants sont intervenus très facilement. Ils ont une approche très humaine de ces questions* " explique Marie-Hélène Michaux. Même constat dans la classe de Carine Salvadori à l'école des Moulins de Nice où le projet d'écriture d'un conte a permis de libérer la parole des enfants sur ces questions. Reste une inconnue, celle de la portée d'un tel enseignement qui s'évalue difficilement.

Il est vrai que, confrontés directement au problème de racisme dans la cité ou même l'école, l'enseignant a tendance à insister sur la nécessité de vivre ensemble, d'avoir des règles, de les redécouvrir, et de trouver cette attitude plus efficace que le seul rappel de la morale. C'est ce que défend Françoise Lorcerie, chargée de recherches au CNRS, qui parle de l'éducation au non-racisme comme une éducation éminemment positive. Elle précise : " *Transmettre un savoir ne suffit pas à déplacer les représentations si on ne travaille pas avec et sur elles pour les déclarer* ". L'apparition de comportements et de réactions de type communautariste est une réalité de plus qui incite les enseignants à une telle démarche. En fait l'enseignant réagit au contexte de la classe, privilégiant ici telle approche, et là telle autre, selon ce qu'il sent. C'est sans doute là qu'il y a faiblesse. La formation est silencieuse sur ces questions. Du côté de la recherche, des travaux apparaissent mais beaucoup restent à explorer notamment en terme de pratiques pédagogiques.

<http://www.snuipp.fr/article1070.html>

Jean-Paul Tauvel : six approches différentes pour enseigner le non racisme

mercredi 2 avril 2003

Jean-Paul Tauvel est l'auteur d'un article paru dans CNDP-migrants intitulé " l'antiracisme à l'école : sortir des incantations rituelles ". Il en reprend ici les principaux éléments.

Vous dites que " Faire de l'antiracisme à l'école en sortant des incantations rituelles ne va pas de soi" ; pourquoi ?



Je préfère le terme d'éducation au non-racisme, parce que parler d'éducation antiraciste c'est tout de suite se situer dans une lutte " contre " qui échappe plus difficilement à l'écueil du manichéisme. Je suis donc parti du constat d'un paradoxe. D'une part, il y avait énormément d'initiatives, et par ailleurs une quasi absence de réflexion théorique dans les revues pédagogiques ou dans les travaux de recherche sur la manière de procéder, comme si la question " comment s'y prendre pour être efficace " était hors sujet. Les questions de racisme et d'antiracisme touchent à des valeurs et font référence à une histoire terrible ou sensible, à la shoah d'abord, mais aussi à la colonisation et à la question de l'immigration. Tout cela a créé une forme de culpabilité, à laquelle s'ajoute une forte réticence à prendre en compte l'ethnicité dans l'école. J'ai donc essayé d'établir une typologie des différentes démarches pédagogiques mises en œuvre, afin que l'enseignant puisse mieux cerner ce qui sous-tend son action.

Pouvez vous résumer cette typologie des approches pédagogiques ?

Tout d'abord, l'approche républicaine, qui se traduit souvent de fait par la négation de l'ethnicité dans le contexte scolaire. Elle peut se résumer par la formule " à l'école il n'y a pas d'étrangers ni d'enfants d'immigrés, il n'y a que des élèves ". Elle a permis historiquement d'intégrer voire même d'assimiler de nombreuses générations d'enfants d'immigrés. Vient ensuite l'approche morale ou moralisante, souvent pratiquée sur le mode de la dénonciation. Elle peut s'illustrer par deux formules "les racistes ce sont les autres" ou bien "le racisme est indivisible". Elle a le mérite d'introduire une dimension éthique mais se manifeste souvent par des démarches manichéennes ou diabolisantes et peut aussi favoriser une banalisation du racisme en mettant sur le même plan des préjugés, propos ou actes de gravité diverse. La troisième approche est rationaliste ou intellectuelle. Elle postule que le racisme est avant tout une idée fautive nourrie par l'ignorance et qu'une argumentation à base scientifique sur l'unité génétique de l'espèce humaine ou philosophique sur le relativisme culturel est la meilleure arme pour en montrer l'inanité. Sur le plan pédagogique, elle peut amener à travailler par exemple sur la définition du racisme (à partir de celle des différents dictionnaires) ou à analyser la définition juridique induite par la loi de 1990.

La quatrième approche, plus développée dans les pays anglosaxons, est une approche psychologisante. Elle prend comme postulat qu'un véritable changement d'attitude nécessite que le sujet mette au clair ses propres représentations dans sa relation à l'autre. Elle s'appuie méthodologiquement sur l'autoanalyse individuelle et collective des représentations à partir d'études de cas permettant au sujet ou au groupe de se positionner. Cinquièmement, l'approche transversale d'ouverture culturelle. Très pratiquée en milieu scolaire, elle n'aborde pas les problèmes du racisme de front mais les contourne par le biais d'une approche transdisciplinaire. Exemples : l'éducation au développement, l'éducation à la francophonie, l'éducation à l'Europe, la sensibilisation à l'intégration ou encore des disciplines scolaires comme l'histoire et la littérature par l'étude des grands textes à message universaliste. Enfin, sixième approche, la plus récente, l'éducation à la citoyenneté, qui semble depuis plusieurs années la plus porteuse d'innovation pédagogique y compris en maternelle. Droits de l'homme, droits de l'enfant, droits de l'élève, mais aussi devoirs de chacun, respect de l'autre, rapport à la loi... Par rapport à l'ancienne éducation civique, elle se veut pédagogiquement plus proche des situations réelles vécues par l'élève dans son environnement.

Qu'est ce que tout cela pourrait impliquer en matière de formation des enseignants ?

Il faudrait travailler davantage sur l'aspect pédagogique de la question plutôt que sur l'analyse sociologique et politique du racisme, qui est plus facile et plus tentante vue l'importance de la littérature disponible. On pourrait aussi aborder cette réflexion de façon plus concrète, par exemple à partir de situations problème touchant les enseignants en exercice. Ils ont tous à l'esprit des situations de conflits ethniques dont ils n'osent souvent pas parler. On pourrait enfin inciter à adopter une attitude de distanciation vis à vis de la complexité des problèmes de relations interethniques : l'implication affective ou idéologique, la culpabilité et la mauvaise conscience, souvent plus fortes en ce domaine que dans d'autres, peuvent en effet brouiller la réflexion et gêner la recherche d'une véritable efficacité pédagogique.

Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage 1848

Ces pages sont dédiées à la mémoire des quatorze millions de Noirs qui furent victimes de la traite.



Houilles et



V. Schoelcher



Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière

...Victor Schoelcher...



Le point d'interrogation vous amènera au plan général du site, et la barre de navigation vous permettra d'accéder aux différentes rubriques.



<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/Toussaint/vschoel/sch00.htm>

JIMMY ET AÏSSATA, L'ENFANT ESCLAVE

La découverte de la lettre CYRIL H. NICOLAS P.

La machine à remonter le temps JORGE RAMZI KEVIN et FREDERIC

Les plantations SCARLETT JORDAN et MICKAEL

La rencontre de Aïssata et Jimmy LEILA SANDRA et GWENDOLINE

Dialogue entre Aïssata et Jimmy MAËLYS, LUCIE, ANNE-CLAIRE, SARAH, JENNIFER 1, JENNIFER 2 ET ANGELIQUE

Schoelcher THIBAUT, GABRIEL, VINCENT et BILALE

le retour dans le grenier LUCAS, SEBASTIEN, LEO, ROBIN et ALEXANDRE

↑ **La découverte de la lettre** CYRIL H. NICOLAS P.

Jimmy était en classe. Mais au fait, connaissez-vous Jimmy ? Il est Ovillois. Il est premier en gymnastique, deuxième en électricité. Il a 9 ans. Il était en train de rêver quand la maîtresse interrompit son rêve :

"Jimmy, tu auras comme devoir un exposé sur Victor Schoelcher et les esclaves. Je t'ai choisi car ton père est Martiniquais et ta mère Guadeloupéenne."

Lorsque la cloche sonna, Jimmy courut chez lui pour trouver des documents sur les esclaves. Arrivé dans sa maison, Jimmy monta dans son grenier et, pendant qu'il cherchait, un vieux coffre tout rouillé, poussiéreux et plein de toiles d'araignées attira son attention. Il souleva le couvercle et découvrit un vieux livre qu'il ouvrit à une page quelconque. Il y avait une lettre qui était écrite par son arrière-arrière-grand-père, s'adressant à son fils. La lettre disait

Charles Montferrand	à	François Montferrand
7, rue Condorcet		74, rue du général Mambé
78 800 Houilles		99600 Schoelcher
France		Martinique

Bonjour François,

Comme tu le sais, après l'abolition de l'esclavage, je suis revenu en France. Tu te demandes peut-être comment je t'ai écrit car les esclaves n'avaient pas le droit d'apprendre à lire et à écrire. Eh bien, c'est simple ! J'ai appris après l'abolition. J'en suis content d'ailleurs car, si je ne l'avais pas fait, comment je t'aurais écrit, hein ?

Je t'envoie cette lettre pour te dire que je ne suis plus esclave. Tu trouveras mon adresse en haut, à gauche.

J'espère te revoir bientôt

Ton père

Jimmy pensa que cette lettre serait un élément important pour son exposé.

↑ **La machine à remonter le temps** JORGE ,RAMZI , KEVIN et FREDERIC

Il continua à explorer son grenier. Jimmy souleva une couverture et découvrit une sorte de jeu vidéo que l'on trouve dans les cafés. La machine était bleue et verte avec un écran et plein de boutons. Jimmy était bouche-bée, il ne s'attendait pas à trouver un tel objet dans sa maison. Il décida de jouer et s'installa face à elle. La machine lui demanda alors de taper une date. Ce qu'il fit : il tapa machinalement 1848 car c'était le sujet de son exposé ! Tout à coup, alors qu' il appuyait sur le bouton rouge marqué "DEMARRER ", la machine et Jimmy disparurent dans un fracas épouvantable. "BOUM PAF BOUM ZZOOUUMM !"...

↑ **Les plantations** Scarlett, Jordan et Michaël

Les lumières s'éteignirent brusquement, la machine stoppa. Jimmy en sortit. Dehors, il faisait nuit, il avait très mal à la tête et était très fatigué. Il perçut une odeur qu'il n'avait encore jamais sentie dans son grenier mais qui lui rappelait ses vacances à la campagne avec ses grands-parents. Il se demanda où il était et comment il allait manger puis dormir car il avait faim et sommeil. Tout en se posant plein de questions, il se dit qu'il valait peut être mieux commencer par cacher la machine. Il la dissimula sous des feuillages. Puis il se mit en route sans savoir où il allait. Il marcha longtemps et arriva dans un village. Il choisit une cabane, entra par la fenêtre et mangea un morceau de pain. Il s'endormit en pensant que ce n'était qu'un cauchemar et qu'il y verrait plus clair demain matin.

↑ **La rencontre de Aïssata et Jimmy** LEILA SANDRA et GWENDOLINE

Le lendemain matin, une fille de couleur bois d'ébène, ayant 9 ans, le vit et regarda minutieusement ses habits. Elle était étonnée de voir un garçon aussi bien habillé parce qu'elle était esclave et qu'elle n'avait jamais vu une personne vêtue comme cela. Elle le toucha et sans le faire exprès, le réveilla, il eut peur et recula. Peu après, il lui demanda en tremblant :

"Où...où... suis-je ?"

Aïssata ne savait pas quoi répondre car c'était évident pour elle ; elle répondit tout de même :

-"Bah ! bah ! dans la plantation !"

Mais Jimmy changea de conversation et lui demanda :

- Comment t'appelles- tu ?

- Aïssata, et toi ?

- Jimmy

- Mais en fait Jimmy, d'où viens-tu ?

↑ **Dialogue entre Aïssata et Jimmy** MAËLYS, LUCIE, ANNE-CLAIRE, SARAH, JENNIFER 1, JENNIFER 2 ET ANGELIQUE

Jimmy dit:

- Hier j'étais tranquillement chez moi à Houilles dans une autre époque. Apparemment ta vie doit être différente de la mienne ?

- Effectivement, répondit Aïssata, quand je vois tes habits je me dis que nous devons venir de deux mondes bien différents ! Es-tu le fils du maître ?

- Le maître ? Le maître de quoi ?

- Houlala !! Tu n'es pas d'ici toi ! Je crois que je vais t'apprendre des choses ... Et maintenant qu'on se connaît un peu mieux je vais te raconter ma vie d'esclave. Quand j'étais bébé, un homme avec un filet, est venu nous capturer, mes parents et moi, en Afrique. On nous a mis dans un bateau négrier. Dans le bateau nous étions enchaînés, des hommes blancs sont venus nous marquer au fer rouge.

- C'est quoi le fer rouge ? L'interrompit Jimmy.

- Le fer rouge, c'est un bâton de fer avec un motif qui désigne les initiales du maître. On le met dans le feu, puis quand il est chaud on nous marque la peau avec. Mais pour revenir à mon histoire, après un long voyage, le bateau s'est arrêté. On m'a forcée à me séparer de mes parents car je n'avais pas le même signe qu'eux, on m'a déposée sur le quai où d'autres hommes blancs nous attendaient. J'imagine que le bateau est allé plus loin et, qu'à nouveau, il s'est arrêté pour déposer mes parents dans une plantation voisine. Moi, j'étais avec plein d'enfants qui pleuraient. Le soir venu on m'a mise dans une cabane où plein d'enfants étaient réunis. Aujourd'hui, on dort sur des paillasses et nous sommes recouverts de vieux draps. Les rats mangent notre peu de nourriture et boivent notre eau. Le jour sur la plantation de canne à sucre je travaille dur : quand je fais quelque chose de mal, on me fouette de plusieurs coups de fouet. Quand on me punit, on me met une sorte de muselière sur le visage pour m'empêcher de manger ou on me met les pieds dans des pieux. Quelque fois, le maître m'appelle à son service pour lui faire du vent avec une espèce de plume et servir à manger à sa famille.

- Ben dis donc, elle est dure ta vie. Vas-tu à l'école ? S'inquiéta Jimmy.

- Hein ? C'est quoi l'école ? Demanda Aïssata.

- C'est là où on apprend des choses, à lire et à écrire par exemple, répondit Jimmy.

- Non je ne connais pas.

- Pourquoi ne t'enfuis-tu pas ? S'étonna Jimmy.

- Bah non ! T'es fou ou quoi ! Je n'ai pas le droit, sinon gare à moi ! S'exclama Aïssata.

↑ **Schoelcher** THIBAUT, GABRIEL, VINCENT et BILALE

Jimmy dit alors :

"Tu n'as vraiment pas de chance mais je sais quelque chose qui va te donner du courage pour la suite."

En effet Jimmy se mit à évoquer Schoelcher devant Aïssata . Il lui expliqua qu'il y avait un homme nommé Schoelcher qui se battait pour l'abolition de l'esclavage, il lui expliqua encore qu'en 1848, Schoelcher était sous secrétaire d'Etat à la marine. Jimmy ajouta que dans son époque, on allait fêter le 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Or s'il avait bien calculé, demain le décret serait signé et écrit par le gouvernement. Jimmy ajouta encore que Schoelcher viendrait dans cette plantation de canne à sucre pour expliquer sa loi.

Le lendemain, tous les esclaves de la plantation redevinrent enfin libres. Aïssata monta dans une barque et en chemin retrouva ses parents qui furent très contents de la revoir. Pour Jimmy, ce fut le temps de repartir...

↑ **le retour dans le grenier** LUCAS, SEBASTIEN, LEO, ROBIN et ALEXANDRE

Jimmy partit retrouver la machine qui se trouvait dans la forêt à côté des plantations de canne à sucre. Il eut du mal à la retrouver car elle était bien cachée. Elle était camouflée par des pommes de pain, des branches, et des feuillage. Il mit sa ceinture, programma la date 1998 et appuya sur le bouton "DEMARRER". PIF PAF POUF BOUM, ... Les lumières s'éteignirent à nouveau et quand elles se rallumèrent, il était de retour dans son grenier. Il recouvrit la machine d'un drap troué et partit rédiger son devoir jusqu'à ce que sa maman crie : "Descends, le repas est prêt et il y a de la glace au dessert. Au fait, as-tu bien fait ton exposé sur les esclaves ?

- Oh ! je l'ai tellement bien fait qu'on s'y croirait !"

Puis ils mangèrent tranquillement. Après avoir dîné, ce fut l'heure de se coucher. Quand son père vint pour lui dire bonne nuit, Jimmy lui dit à l'oreille : "Elle est bien ta machine ! ..."

Son père se sentit gêné et promit de lui fabriquer un vrai flipper sur le thème de Schoelcher et les esclaves.

Ils eurent alors un regard complice. Le lendemain, ils détruisirent la machine. L'après-midi la maîtresse avait déjà corrigé les exposés et lui donna la meilleure note de toute la classe.



<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/Toussaint/classes/Berger/contes/contes.htm>

[Documentation](#) > en prêt > [ouvrages](#) - [périodiques](#) - [dossiers de presse](#) - [outils pédagogiques](#) - [mallettes](#)

Ouvrages sur l'éducation contre le racisme

Emprunt des ouvrages

[Alimentation](#) | [Eau](#) | [Droits de l'enfant](#) | [Santé](#)

Cycle 1 primaire

- [Poulou et Sébastien](#) - de R. Escudé – BAYARD – 1990
- [Tous pareils, tous pas pareils](#) - Le Bar Floréal - 1997
- [Un pays loin d'ici](#) - de N. Gray – GALLIMARD – 1988

Cycle 2 primaire

- [Des amis de toutes les couleurs](#) - de C. Dolto-Tolitch - GALLIMARD - 1994
- [Oiseau migrant](#) - de M. Andeli – SYROS – 1993
- [Poulou et Sébastien](#) - de R. Escudé – BAYARD – 1990
- [Petit-Bond et l'étranger](#) - de M. Velthuijs – L'ECOLE DES LOISIRS – 1993
- [Un ballon pour Grand-Père](#) - de N. Gray – CENTURION JEUNESSE – 1988
- [Un pays loin d'ici](#) - de N. Gray – GALLIMARD – 1988

Cycle 3 primaire

- [La flûte tzigane](#) - de B. Solet – 1982 - GAMMA – Niveau cycle 3, 6è
- [Le petit garçon bleu](#) - de F. Keita - NEI – 1996
- [Le racisme](#) - 1992 - GAMMA
- [Le racisme expliqué à ma fille](#) - T. Ben Jelloun - Seuil - 1998
- [Les autres et moi](#) - d'A. Thévenin - EPIGONES - 1991 - Niveau cycle 3, 6è, 5è
- [Tous pareils, tous différents](#) - d'A. Jacquard – NATHAN – 1991 – Pour le cycle 3 et le collège

Collège

- [Cent poèmes contre le racisme](#) - de la Ligue des Droits de l'Homme - LE CHERCHE MIDI - 1992
- [L'Afrique du Sud, fin de l'apartheid ?](#) - GAMMA - 1992
- [La flûte tzigane](#) - de B. Solet – 1982 - GAMMA – Niveau cycle 3, 6è
- [Le racisme, de l'injure au meurtre](#) - de M.A. Combesque - SYROS - 1996
- [Le racisme expliqué à ma fille](#) - T. Ben Jelloun - Seuil - 1998
- [Le racisme raconté aux enfants](#) - de J. Georges – LES EDITIONS DE L'ATELIER – 1998
- [Les autres et moi](#) - d'A. Thévenin - EPIGONES - 1991 - Niveau cycle 3, 6è, 5è
- [Nous venons d'Algérie](#) - de G. Finifter - SYROS – 1991
- [Nous venons du Cambodge et du Laos](#) - de J. Hugues - SYROS - 1990
- [Nous venons du Vietnam](#) - de J. Hugues – SYROS – 1991
- [Tous nés racistes](#) - de D. Prache – NATHAN – 1994
- [Tous pareils, tous différents](#) - d'A. Jacquard – NATHAN – 1991 – Pour le cycle 3 et le collège

Lycée

- [Boucs émissaires, les sans-papiers](#) - d'E. Heidsieck – SYROS – 1995
- [L'Afrique du Sud, fin de l'apartheid ?](#) - GAMMA - 1992
- [Le racisme, de l'injure au meurtre](#) - de M.A. Combesque - SYROS - 1996
- [Le racisme raconté aux enfants](#) - de J. Georges – LES EDITIONS DE L'ATELIER –1998
- [Nous venons d'Algérie](#) - de G. Finifter - SYROS – 1991
- [Nous venons du Cambodge et du Laos](#) - de J. Hugues - SYROS - 1990
- [Nous venons du Vietnam](#) - de J. Hugues – SYROS – 1991
- [20 ans d'affiches antiracistes](#) - 20 ans d'affiches antiracistes - 1989

Adultes

- [Boucs émissaires, les sans-papiers](#) - d'E. Heidsieck – SYROS – 1995
- [Faire France : une enquête sur les immigrés et leurs enfants](#) - de M. Tribalat – LA DECOUVERTE – 1995
- [Le racisme](#) - de F. de Fontette – PUF – 1992
- [Le racisme](#) - de J. Tarnero – MILAN – 1995
- [20 ans d'affiches antiracistes](#) - 20 ans d'affiches antiracistes - 1989

Tout public

- [Cinq milliards de visages](#) - de Peter Spier – L'ECOLE DES LOISIRS – 1994
- [La cour couleur : anthologie de poèmes contre le racisme](#) - de J.-M. Henry – RUE DU MONDE – 1997
- [Lire les droits de l'homme à l'école](#) - de J. Crinon - MAGNARD – 1989

Fiche d'activité - 5e Quelles sont les formes du racisme en France aujourd'hui ?

[>> Retour au sommaire du dossier](#)

- Par Laurent Resse -

Activité prévue pour la classe de cinquième. Il s'agit de présenter la loi française, les principales associations au travers des campagnes d'information qu'elles mettent en œuvre, en adéquation avec le programme d'éducation civique.

Extrait du programme officiel :
"L'Egalité : Tout être humain a une égale dignité du simple fait qu'il est homme. Le refus des discriminations : Des exemples sont donnés sur les différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, rejet des handicapés et des malades ...) et d'intolérance.
Documents d'étude : campagnes nationales et internationales officielles de prévention (brochures, affiches, spots télévisés)."

La séance débute avec la projection d'un vidéo clip afin de recueillir les réactions de la classe. Il s'agit d'un document faisant référence aux discriminations concernant le logement.
<http://www.le114.com/telechargement/index.php>
Télécharger le fichier au format Mpeg :
http://www.le114.com/pres_114/DISCO.MPG


Le but est de préparer, à partir des représentations des élèves, la présentation de la loi (assez austère).

1. Rappel de la loi :

Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 : loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Article 1 : "Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. L'Etat assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur".

L'essentiel consiste alors à expliciter le vocabulaire en rapport avec le clip vu précédemment.

2. Les discriminations, une réalité française :

Doc 1 : Carte postale éditée par le MRAP	Doc 2 : Les chiffres de la discrimination :
 <p>Brisons le silence !</p> <p>JE VOUS EMBAUCHERAI BIEN, MAIS JE N'AIME PAS LA COULEUR DE... EUH... VOTRE CRAVATE!</p> <p>Discriminations, ouvrons les yeux !</p> <p>Campagne de lutte contre les discriminations racistes engagée par le MRAP</p> <p>www.discriminations-racistes.org</p>	<p>Selon l'Insee, on compte en France 3,3 millions d'étrangers, soit 5,6 % de la population totale. Cette population tend plutôt à diminuer : c'est 338 000 de moins qu'en 1999. Les immigrés sont 4,3 millions (7,4 % de la population, une proportion stable). Tous les immigrés ne sont pas des étrangers ... un tiers sont français. En 1999, le taux de chômage atteignait 11,8 % chez les Français nés en France, 25 % pour l'ensemble des étrangers, 29 % des Vietnamiens, laotiens et cambodgiens et 35 % pour ceux issus du Maghreb ou de Turquie. L'écart de niveau de qualification ne peut expliquer la situation particulièrement grave des jeunes adultes. Le taux grimpait à 40 % pour les jeunes Algériens de 30-35 ans 47 % pour les jeunes femmes. Il était de 12 % pour les Français nés en France.</p> <p>Source : site " Observatoire des inégalités " : http://www.inegalites.org</p>

a) Lecture de la carte postale (document 1) :
 Relevez les informations suivantes : Titre, slogan et qui est à l'origine de cette affiche. Ensuite décrivez en quelques phrases la situation.
 De quel type de discrimination s'agit-il ?

b) Etude du texte (document 2) :
 Dans le texte, soulignez ou surlignez les nombres associés aux étrangers, aux immigrés ainsi que les taux ou % de chômeurs.
 Que remarquez vous ?

3. La Justice agit contre les discriminations :

Doc 3 : Affiche visible à l'adresse suivante :
<http://rlfreims.lautre.net/actualite/expo/expo-racisme.htm>



Doc 4 : SOS-Racisme dans ses actions. *Le Figaro*, lundi 20 septembre 1999.

... Après Tours, Paris, Metz, Montpellier, c'est au tour d'une discothèque d'Evreux (Eure) d'être piégée pour discrimination raciale. Après avoir été refusés à l'entrée de la discothèque New World, vendredi soir, treize personnes d'origine maghrébine ou africaine ont déposé plainte, auprès du commissariat d'Evreux, (Eure).
" J'obéis aux lois du patron "
 Comme à chaque fois, l'opération d'Evreux a été préparée avec minutie. Les jeunes gens se sont présentés deux par deux à cinq minutes d'intervalle à la porte du New World. *"C'est réservé aux habitués"* lance le videur. Peu de temps après, le vice-président de SOS-Racisme, Samuel Thomas, responsable de l'opération, franchit la porte sans problème. C'est pourtant la première fois qu'il vient, *"mais je suis blanc"* confie-t-il. Le conseiller municipal d'Evreux, Rachid Mammeri n'aura pas sa chance.
"J'obéis aux lois du patron. II ne veut pas de ces gens-là", a répondu le vigile à la police qui enregistrerait les plaintes.

Doc 5 : Dépêche AFP avril 2003

Le gérant d'une discothèque de La Grande-Motte (Hérault) a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Montpellier à 3.000 euros d'amende pour discrimination raciale, après avoir refusé l'entrée de son établissement à un client d'origine algérienne, a-t-on appris jeudi auprès d'un avocat des parties civiles.
 Abdelkrim Grini, l'avocat a déclaré jeudi à l'AFP être satisfait de cette décision, pour deux raisons : elle montre aux personnes victimes de discrimination que leurs plaintes peuvent aboutir, quant aux gérants de discothèque, ils savent désormais qu'ils encourent des sanctions en cas de discrimination".

c) Lecture de l'affiche :
 Relevez les informations suivantes : titre, slogan et qui est à l'origine de cette affiche.
 D'après vous qu'évoque cette affiche ?
 De quel type de discrimination s'agit-il ?

d) Analyse de textes (document 4 et 5) :
 Document 4 : Que reproche-t-on au videur de la discothèque " New World " d'Evreux ?
 Qu'est-ce qui prouve la discrimination raciale ?
 Document 5 : Quelle est la décision de justice face à cette infraction à la loi ?

Si vous disposez d'une connexion internet , visualisez le fichier consacré à la discothèque à partir de la page : <http://www.le114.com/telechargement/index.php>
 avant de répondre à la question suivante : quelles sont les formes de discrimination raciales visibles en France aujourd'hui et les moyens de lutter contre ces formes de discrimination ?

| [Vos réactions](#) | [Haut de page](#) |

La lutte contre le racisme au collège, programmes et liens

>> [Retour au sommaire du dossier](#)

- Par *Laurent Resse* -

1- Le racisme et les programmes officiels du collège en éducation civique :

Classe de sixième :

Les droits et les devoirs de la personne :

- L'élève et la citoyenneté :

« l'exercice de la citoyenneté ne se limite pas au suffrage ... elle exige le respect de la loi ... le respect des autres citoyens ».

Classe de cinquième :

L'Égalité : Tout être humain a une égale dignité du simple fait qu'il est homme.

- Le refus des discriminations :

Toute discrimination n'est pas discriminatoire... Mais les discriminations deviennent illégitimes et sont condamnées comme un délit lorsqu'elles introduisent une exclusion, un refus de service, une restriction ou préférence qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits des personnes. Des exemples sont donnés sur les différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, rejet des handicapés et des malades ...) et d'intolérance.

Documents d'étude : campagnes nationales et internationales officielles de prévention (brochures, affiches, spots télévisés).

Classe de quatrième :

La Justice en France :

- Les voies de recours :

Le droit à la sûreté garantit contre l'arbitraire. Toute personne qui est l'objet d'une décision qu'il conteste, ou qui est victime d'un acte arbitraire portant atteinte à sa propre sûreté a le droit à un recours devant les juridictions nationales et internationales (la Cour des droits de l'homme à Strasbourg).

- Les droits de l'homme et l'Europe : des identités nationales :

Chaque Etat, selon son histoire et sa culture, met en œuvre des principes communs dans des institutions différentes. Des exemples de cette diversité peuvent être pris à propos des systèmes éducatifs, de la place des minorités ...

Classe de troisième :

Le thème du racisme peut être utilisé pour mettre en œuvre le thème « L'opinion publique et les médias » dans le cadre des « débats de la démocratie ».

2- Une sélection de liens pour le collège :

Sites importants mais qui ne s'adressent pas particulièrement aux collégiens :

1- Textes législatifs et réglementaires :

Diffamation raciale (Loi Pleven) :

http://www.col.fr/racisme/lois/diffamation_raciale.htm

Loi du 13 juillet 1990 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/PJEBB.htm>

Loi du 17 novembre 2001 :

http://www.discriminations-racistes.org/3_france/loi16nov.htm

Loi du 3 février 2003 :

<http://www.senat.fr/dossierleg/pp102-090.html>

Ministère des Affaires sociales :

http://www.france.diplomatie.fr/label_france/FRANCE/DOSSIER/2000/17racisme.html

De nombreux textes et dispositions notamment à l'échelle de l'Union Européenne.

2- Mouvements et associations :

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples :
Ce site permet de faire connaissance avec le mouvement et ses principales actions.
<http://www.mrap.asso.fr/>

SOS-racisme:
Ce site permet de faire connaissance avec le mouvement et ses principales actions.
La rubrique revue de presse contient de très nombreux exemples de discrimination ainsi que leur devenir judiciaire :
<http://www.sos-racisme.org/>
http://www.sos-racisme.org/rubrique.php?id_rubrique=9

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme :
<http://www.licra.org/>

Une synthèse sur la discrimination raciale sur SOS-Net : :
<http://sos-net.eu.org/etrangers/discrim.htm>

Le dossier du site « Altérités » sur la lutte contre les discriminations :
http://www.alterites.com/cache/center_dossier/id_352.php

3- Pages particulièrement adaptées aux collégiens :

Le Geld (Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations) :
Cette page donne accès à une série de films d'une campagne de communication : format Mpeg ou Real) :
l'entretien de recrutement, la discothèque, l'appartement.
<http://www.le114.com/telechargement/index.php>

Le passeport européen contre l'intolérance (site du Conseil de l'Europe) :
Ce document peut être consulté en ligne ou bien téléchargé au format .pdf (179 ko)
http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l'homme/Ecri/3-Mat - TopOfPage

4- En rapport direct avec un point du programme de collège :

Cinquième :

SOS-racisme:
Rubrique qui concerne la « Lutte contres les discriminations » : les lois antiracistes, les actions en justice ...
http://www.sos-racisme.org/rubrique.php?id_rubrique=4

Ministère des Affaires sociales :
Le site met en ligne des documents au format .pdf
<http://www.social.gouv.fr/htm/pointsur/discrimination/sommdoc.htm>

Quatrième :

Ministère de la Justice:
Cette page fait le point sur la législation internationale, européenne et française.
<http://www.justice.gouv.fr/publicat/antiraca.htm>

Cette page évoque l'évolution des lois anti-racistes en France mais fait aussi le point, par l'intermédiaire d'un tableau, des différentes infractions ainsi que les peines auxquelles elles se réfèrent dans le code pénal.
<http://www.justice.gouv.fr/textfond/antirac.htm>

Site Discriminations-racistes.org :
Fait aussi le point sur la législation européenne et les structures mises en place.
http://www.discriminations-racistes.org/4_europe/europe01.htm

Cette page évoque l'évolution des lois anti-racistes en France mais fait aussi le point, par l'intermédiaire d'un tableau, des différentes infractions ainsi que les peines auxquelles elles se réfèrent dans le code pénal.
<http://www.justice.gouv.fr/textfond/antirac.htm>

Fiche d'activites ECJS : Lutter contre le racisme au lycee

- Par Nicole Mullier -

1- Brain storming :

Que veut dire le mot racisme pour vous ?

Poser la question aux élèves et noter au tableau ce qui leur vient à l'esprit, puis classer les idées. Du racisme ordinaire au génocide.

2- Rappel de la Loi

La LICRA a déposé une plainte à la justice contre l'humoriste Dieudonné pour « incitation à la haine raciste et antisémite » suite à une interview au Journal du Dimanche. Que dit la loi ? : loi du 3 février 2003 dite "loi Lellouche", instituant pour de nombreuses infractions une circonstance aggravante de motivation raciste ; loi dite "Perben II" allongeant à un an le délai de prescription pour les délits de racisme de la loi du 29 juillet 1881 ; circulaire du Garde des Sceaux du 18 novembre 2003 tendant au renforcement de la réponse judiciaire aux actes à caractère antisémites ...

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=JUSX0206165L>

3- La France raciste ?

La Commission nationale consultative des droits de l'homme, (CNCDH), remet chaque année un rapport au Premier ministre, sur la lutte contre le racisme et la xénophobie. <http://www.commission-droits-homme.fr/>
En 2002, ce rapport constatait « de tristes records d'augmentation des manifestations racistes, sous toutes leurs formes, à des niveaux jamais atteints depuis 10 ans ». « En 2002 les violences antisémites deviennent majoritaires avec 193 faits, soit six fois plus qu'en 2001... Les manifestations de racisme touchant les Maghrébins et les "Beurs" se sont récemment élargies aux communautés arabo-musulmanes en général, dans une confusion mêlant arabes, musulmans, islamistes, terroristes, délinquants, jeunes des quartiers sensibles... »

Les sondages

Dans un sondage réalisé en novembre 2002, « le fait marquant est que, pour les personnes interrogées, le racisme ne paraît pas être une préoccupation principale puisqu'elle vient derrière l'insécurité, le chômage, la pauvreté, le terrorisme, le sida et la drogue. Pourtant 88% estiment que le racisme est "très répandu" ou "plutôt répandu". Plus du tiers des sondés (39%) jugent personnellement "pas vraiment" ou "pas du tout" nécessaire une lutte vigoureuse contre le racisme. » En outre, ce sondage exprime un rejet clair des discriminations.

En quoi l'attitude des sondés révèle-t-elle des contradictions ?

4- Exclusion, discrimination raciale à l'embauche

Selon les rapports du Haut Conseil à l'intégration (HCI) présidé par Blandine Kriegel

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/044000033.shtml>

l'un, sur la promotion sociale des jeunes des quartiers en difficulté, l'autre, sur les droits des femmes issues de l'immigration. Pour le HCI, immigrés : personnes résidant en France de façon durable, nées à l'étranger de nationalité étrangère, aujourd'hui étrangères ou françaises par acquisition.

- « Dans les quartiers de la politique de la ville, le taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans a deux fois plus progressé que la moyenne nationale pour la même tranche d'âge. Pour les jeunes femmes, le taux de chômage est respectivement de 33 % et 25,3 % en 1990, 39,5 % et 28,4 % en 1999. Le constat est presque le même pour les jeunes hommes : l'écart entre les taux de chômage est passé en 1990 de 23,5 % contre 14,8 % et en 1999 37,2 % contre 22,5 %. 31 % de ces jeunes immigrés ou d'origine immigrée sortent sans qualification du

système éducatif, contre 14% des jeunes dont les deux parents sont nés en France ; 23% des jeunes dont un des parents est né à l'étranger sont diplômés au niveau bac + 2 ou bac + 3, contre 40 % des autres jeunes.

En quoi le fait d'habiter dans une zone urbaine sensible rend-il plus difficile la recherche d'un emploi ?

- « **Etre femme et être immigrée est source d'une double discrimination** ».

Les femmes de l'immigration ont des difficultés supplémentaires face aux agressions et discriminations sexistes, racistes et sexuelles. L'enquête nationale sur les violences faites aux femmes réalisée en 2000 a montré que les femmes immigrées sont particulièrement concernées par les violences subies dans l'espace public (les femmes africaines subissent trois fois plus d'insultes que les femmes non immigrées, le taux d'agressions sexuelles est deux fois plus élevé chez les femmes immigrées) et les violences conjugales (19,3% des femmes d'origine

africaine contre 10% pour les femmes non immigrées).

Pourquoi les femmes sont-elles plus exposées que les hommes aux violences ?

Les disparités ne sont-elles qu'une différence ethnique ? L'intégration ne concerne-t-elle que la population immigrée ?

5- Elections et racisme ?

Commenter les résultats des élections. Pourquoi des régions où il n'y a pas d'immigrés votent-elles pour un parti extrémiste ?

<http://www.eludefrance.net/divers/cartes2002.htm>

6- La lutte contre le racisme :

- Des travaux d'écoles primaires : « On ne naît pas raciste, on le devient » mais on peut en sortir.

<http://www.mrap-arcenciel.net/sommaire.htm>

- Lors de match, on peut constater la recrudescence de violences fomentées par des néonazis ou des skins. Le FARE, Football Against Racism in Europe essaie de lutter contre de telles pratiques. "Pour la diversité. Contre les discriminations." Une initiative européenne :

« La plupart des Européens pensent que l'origine ethnique d'une personne, sa religion, son handicap, voire son âge, peuvent constituer un obstacle dans la recherche d'un emploi, même si les candidats présentent des qualifications identiques. »

<http://www.stop-discrimination.info/index.php?fran>

Quels sont les moyens d'action que chacun peut mettre en place pour que le racisme ne soit pas banalisé ?

7- Travail complémentaire

A l'occasion de la semaine de la presse qui coïncide avec la semaine contre le racisme, relevez les articles dans les quotidiens ou les revues où il est question de racisme pour constituer un dossier..

8- Aide

- un CD-ROM, « S'enrichir de la différence pour mieux vivre ensemble » avec des ressources pédagogiques, en anglais et en français, réalisé par le lycée Lycée Louis-Querbes de Rodez, complété par leur site internet :

<http://www.cp.asso.fr/querbes/eedpr/>

pour "Lutter contre le racisme ordinaire et extraordinaire", découvrir l'interculturel.

Des dossiers peuvent être téléchargés.

La Lutte contre le racisme : des liens utiles pour le lycée

[>> Retour au sommaire du dossier](#)

- Par Nicole Mullier -

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits"

1- Les textes de base :

- Le Haut commissariat aux droits de l'homme, qui a mis en place la Journée Internationale pour l'Elimination de la Discrimination Raciale, le 21 mars :

http://www.unhchr.ch/french/hchr_un_fr.htm

- Commission européenne contre le racisme et l'intolérance :

La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, énonce en son article 14 que « la jouissance des droits et des libertés reconnus dans la présente convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation ».

http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l'Homme/Ecri/

- Education aux droits de l'homme et à la tolérance :
<http://www.unesco.org/education/hci/index.html>

- la loi

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. (...) » la constitution de 46.

- La répression contre les racistes :

le racisme est interdit par la loi. Il faut le rappeler à nos élèves.

Il y a un ensemble de lois dans la législation française, depuis la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en passant par le préambule de la Constitution de 1946, et de la notion de crime contre l'humanité telle qu'elle a été définie à Nuremberg :

<http://www.justice.gouv.fr/publicat/antiraca.htm>

- Loi de 1972 :

Art. 1. Ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux publics, soit par des écrits, dessins ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués auront provoqué à la discrimination, la haine, la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 à 300 000 Francs ou de l'une de ces deux peines.

La traite et l'esclavage sont reconnus comme crime contre l'humanité.

"l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain contre les populations civiles, avant ou pendant la guerre ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux". Pierre Truche

<http://aphgcaen.free.fr/cercle/truche.htm>

2- Organisations et associations antiracistes :

- La Ligue de l'enseignement date de 1866, pour une éducation populaire:

<http://www.laligue.org/laligue/index.html>

Parmi les documents proposés, des fiches sur des films.

- La Ligue des droits de l'homme, (LDH) fondée au moment de l'affaire Dreyfus, en 1898 :

<http://www.ldh-france.asso.fr/>

- La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) fondée en 1927, histoire :

http://www.licra.org/licra/licra_hist.php?langue=1

- La Cimade, (Comité intermouvements auprès des évacués), créée en 1939, association de la jeunesse protestante à l'origine, pour venir en aide aux personnes déplacées d'Alsace et Lorraine, et puis aux personnes regroupées dans des camps dans le sud de la France. Oecuménique elle s'occupe aujourd'hui des étrangers en voie d'expulsion, des demandeurs d'asile.

<http://www.cimade.org/>

- Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) créé en 1949, pour assister les victimes de racisme et de discriminations

<http://www.mrap.asso.fr/>

ou http://www.mrap-nord.org/article2.php3?id_article=35

Pour la défense des droits de l'homme :

<http://www.amnesty.asso.fr/> , en 1961 au Royaume Uni, Allemagne de l'ouest, Italie, France, Suisse, Hollande. Parmi les premiers prisonniers adoptés, Nelson Mandela.

histoire

<http://web.amnesty.org/pages/aboutai-timeline-1960s-eng>

- Le Groupe d'information et de soutien des [travailleurs] immigrés (GISTI), 1972, s'intéresse aux immigrés qui étaient sans droits

<http://www.gisti.org/>

- Agence pour le développement des relations interculturelles, (ADRI) , agence créée en 1977 par l'État pour "favoriser l'intégration des populations étrangères", elle devrait se spécialiser dans les migrations :

<http://www.adri.fr/>

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration :

<http://www.histoire-immigration.fr/accueil.html>

- SOS Racisme, a été créé en 1983, suite à un crime raciste dans le train Bordeaux-Vintimille et à la marche

pour l'égalité des Beurs :

<http://www.sos-racisme.org/home.php3>

Historique :

http://www.sos-racisme.org/rubrique.php3?id_rubrique=51

Civisme et démocratie, (CIDEM) fondée en 1984 par la Ligue des Droits de l'Homme et la Ligue de l'Enseignement

<http://www.cidem.org/cidem/index.html>

- Ras l' front, créé en 1990, contre l'extrême droite :

<http://www.raslfront.org/>

- Le GELD, Groupe d'Etude et de Lutte contre les Discriminations Raciales, fondé en 1999, numéro vert 114

http://www.le114.com/pres_geld/flash.php

Des actions sont menées au niveau de l'Europe par des associations européennes ou nationales.

http://www.droitshumains.org/Racisme/HP_Rac.htm

3- Rôle de l'école et de la laïcité

Eduquer à d'autres cultures, lutter contre les préjugés.

Enseigner la tolérance par le cinéma et le débat avec Mémoire 2000 :

<http://www.memoire2000.asso.fr/cadreprincipal.html>

Le Festival International du Film contre l'Exclusion et pour la Tolérance, FIFET

Au cinéma l'Escurial (Paris 13ème) du 17 mars au 23 mars 2004, pendant la semaine contre le racisme.

<http://www.fifet.org/>

L'école doit former des citoyens responsables, respectueux des droits de l'Autre, quelque soit son sexe, sa couleur, ses différences.

Bibliographie et filmographie lycée

[>> Retour au sommaire du dossier](#)

- Par Nicole Mullier -

Bibliographie

1- Etudier et combattre le racisme :

Le Racisme devant la science, UNESCO, 1er éd 1960

Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, Calman Levy, 1955-1968

Franz Fanon, *Les Damnés de la Terre*, Maspéro, 1961

Michel Wieviorka, *Le Racisme, une introduction*, La Découverte- poche, 1998

Jacques Tarnero, *Le Racisme*, Éditions Milan 1995

des extraits à <http://www.anti-rev.org/textes/Tarnero95a/>

Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire, Les origines françaises du fascisme*, Seuil 1978

Pour les élèves :

Harriet Beecher -Stove, *La Case de l'oncle Tom*, 1er éd 1851

Anne Frank, *Le Journal d'Anne Frank*, 1er éd 1947, Livre de poche

John Howar Griffin, *Dans la Peau d'un noir*, 1er éd 1959, Éditions Folio

Günter Wallraff, *Tête de Turc*, La Découverte, 1986

Tahar Ben Jelloun, *Le Racisme expliqué à ma fille*, Seuil, 1998

Azouz Beggag, *Le Gone du Chaâba*, Virgule, 1985

Didier Daeninck, *Cannibale*, Folio, 1999

Christiane Taubira-Delannon, *L'Esclavage raconté à ma fille*, Daniel Radford, 2002

2- Des revues :

- *VEI-enjeux* (Ville-École-Intégration Enjeux) : rapports de sexe, rapports de genre, 2002, La discrimination ethnique, 2003

http://www.cndp.fr/vei/default.asp?rub=vei_basedonnee

- *Hommes et migrations* : L'héritage colonial, un trou de mémoire, 2000

Historique : http://www.adri.fr/HM/editeur/historique_revue.html

- *Cahiers de la Méditerranée*, 1997, Parler des étrangers, les mots du Front National, de Ralph Schor

Filmographie

Sur les indiens :

La Controverse de Valladolid, de Jean Daniel Verhaeghe, 1992

Little Big Man, Arthur Penn, 1970

Deuxième guerre mondiale :

Le Triomphe de la volonté, de Leni Riefenstahl, 1934

Le Dictateur, de Charles Chaplin, 1940

Music box, de Costa-gavras, 1989

Le vieil Homme et l'Enfant, de Claude Berry , 1966

En Afrique :

La Pyramide humaine, de Jean Rouch, 1959

Classified people, Yolande zauberman, 1987

Une Saison blanche et sèche, Euzhan Palcy d'après le roman d'André Brink

Elise ou la vraie vie, Michel Drach, 1970, tiré du roman de Claire Etcherelli, Denoël, 1967

Le Silence du fleuve, d' Agnès Denis et Mehdi Lallaoui, 1991

Le Gone du Chaâba, Christophe Ruggia, 1997

Mémoires d'immigrés, Yamina Benguigi, 1997

Inch' allah dimanche, Yamina Benguigi, 2001

Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au quotidien.

Douze courts-métrages, 65 min. Dire et faire contre le racisme(d. f. c. r.), 2001, produits par Little Bear et JPL Films.

http://www.cndp.fr/tice/teledoc/dossiers/dossier_racismebis.htm

(Gisèle Halimi, Ricardo Montserrat, Khémaïs Chamhari, Jacqueline Costa-Lascoux et Danielle Mitterrand, Sans l'autre, t'es rien : 20 regards sur le racisme au quotidien, Mango document, 2000)